



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2025/2026

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La commission, composée de 6 membres, s'est réunie à 39 reprises (nombre de séances sensiblement égal à la saison précédente) dont 2 « plénières », 2 « restreintes » et 34 « électroniques ».

Au cours des dernières saisons, il était à noter l'examen d'environ 200 dossiers en moyenne ; l'exercice 2025/2026 connaît une très légère diminution d'ouverture de dossiers puisque **160 ont été étudiés, soit pratiquement une quarantaine de moins** que lors du dernier exercice.

Cette sensible baisse d'activité de la commission soulève quelques interrogations : hésitation des dirigeants de club à poser des réserves, **méconnaissance** approfondie des **règlements**, ou tout simplement mesure d'économies.

Quelques postes méritent une attention et *des annotations particulières de la part de la CSR* :

- Les **réserves** d'avant match (**11**) soit un peu moins du nombre de dossiers traités au cours du précédent exercice.
- Les réserves d'après match (**6**) : correspondent sensiblement aux dossiers déposés la saison dernière.
- Les **matches arrêtés** : **seulement 4** cette saison dont un avec abandon de terrain et par ailleurs **2** rencontres arrêtées par l'arbitre fin mai en raison d'orages (faits inédits depuis quelques récentes saisons)
- Les **terrains impraticables** : **5 matches remis par les arbitres et 52 arrêtés municipaux** (34 pour le précédent exercice) ont été adressés à notre instance. Même si on constate une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, force est de constater des conditions climatiques pas si défavorables à notre pratique cet hiver, et l'effort fait par les clubs pour disputer les rencontres (modifications de terrains, inversion des rencontres suite à la nouvelle réglementation la rendant possible).
- Les FORFAITS SIMPLES

Déclarés dans les délais par les clubs = 59 (93 lors de l'exercice précédent) dont :

- **31** en seniors = 2 en D1 – en majorité en D4
- U18 : **11** en championnat
- U15 : **17** en championnat
- notamment en coupe et challenge pour les équipes de jeunes.

- Une quinzaine de club ont déclaré forfait hors délais s'exposant ainsi à une amende .
- en **FUTSAL** nette amélioration des forfaits soit **28 équipes** (près de **80** absences en 2024/2025) n'ont pas répondu aux convocations pour toutes les catégories y compris féminines soit en détail =
- en Seniors Garçons = néant ; 4 en U18 ; 1 en U15 ; 2 en U13 – 1 en U11 – **12 en U9 – 5 en U7** –
- en Seniors Féminines = 1 ; 2 en U11
- **UTILISATION DE LA FMI (Feuille de Match Informatisée) :**

A ce jour, on note **24 amendes** pour envoi hors délais ou non envoi soit près de la moitié des amendes par rapport à l'exercice précédent.

Cela démontre que les dirigeants de club maîtrisent de mieux en mieux les nouvelles technologies.

Les FORFAITS GENERAUX

- Ils demeurent stables chez les jeunes : **1** en U18 - **3** en U15
- En seniors, maintien de la tendance avec un total de **5** : 1 en D2 – 1 en D3 – 3 en D4

Au niveau comptable, l'ensemble des pénalisations appliquées au regard du règlement financier du district est en baisse par rapport à la saison 2024/25 (moins 2 000 €).

Les membres de la commission Statuts et Règlements remercient vivement le secrétariat du District (Nathalie Cuisance et Raphaël Taverdet) pour la préparation des dossiers.

Ils encouragent les responsables de club à plus de vigilance en vue de faire des économies notamment au moment des engagements, au regard de la gestion de la FMI, voire de la gestion de leurs rencontres pour éviter de trop nombreux forfaits tout de même coûteux.

La Présidente de la commission Statuts et Règlements,
Claire DELPIERRE

Compte-rendu d'activités saison 2025/2026

COMMISSION D'APPEL

Au cours de la saison 2025/2026, la commission d'appel a été saisie de **six dossiers** au total.

La répartition de ces affaires se présente comme suit :

- **Un dossier à caractère réglementaire**, portant sur l'application et l'interprétation des règlements en vigueur.
- **Deux dossiers concernant les catégories jeunes**, relatifs à des situations disciplinaires et à l'examen des décisions contestées dans le cadre des compétitions de jeunes.
- **Trois dossier concernant la catégorie senior**, portant sur une procédure d'appel liée à une décision prise en première instance.

L'activité de la commission sur cette saison reste mesurée en volume, avec un nombre de dossiers stable, permettant un traitement attentif de chaque appel dans le respect des règlements fédéraux, de l'équité sportive et du principe du contradictoire.

La commission a veillé, tout au long de la saison, à garantir une étude rigoureuse des dossiers présentés, en assurant l'écoute des parties concernées et en rendant des décisions motivées, dans un souci constant de d'équilibre sportif et de bon déroulement des compétitions.

Pour la commission d'appel, (pour raison de santé de la présidente)

Marc LEMERCIER



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

Compte-rendu d'activités saison 2025/2026

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

* La traditionnelle réunion de rentrée des arbitres seniors et jeunes a eu lieu le vendredi 12 septembre 2025, au PHAJ de Frotey les Vesoul.

Le bilan de la saison écoulée, les nouveautés pour la saison 25/26, dont les évolutions aux lois du jeu ont été au menu, et le questionnaire contrôle des connaissances, intégré aux classements des arbitres de la saison, a été subi à cette occasion.

* La traditionnelle réunion des observateurs de la CDA a suivi, le dimanche 14 septembre, au siège du District, sur la journée entière. En matinée, projection de vidéos et échanges sur des situations techniques, et les attentes de la commission en matière d'observation des arbitres, dont l'importance des conseils donnés et la transcription de l'analyse orale dans le rapport écrit d'observation.

En après-midi s'est faite l'observation en commun, d'un arbitre sur un match de D1, avec la rédaction du rapport d'observation permettant échanges et axes de travail.

* Le dimanche 18 janvier 2026, sur la journée entière, salle « sous la mairie » de Port-sur-Saône, s'est tenu le stage annuel des arbitres seniors.

Une activité physique a permis un réveil musculaire, puis une fois revenus en salle, des travaux en ateliers ont été proposés par la section technique, sous forme de projection de vidéos sur les lois du jeu ; puis d'un module sur la rédaction d'un rapport disciplinaire ou complémentaire. Après le déjeuner, le bilan de la 1^{re} partie de saison a été décliné puis des interventions et échanges sur le dialogue à avoir et respecter entre capitaines et arbitres.

Merci à la section technique de la CDA, pour la préparation et l'animation de ces deux sessions indispensables et obligatoires d'avant saison.

* A l'instar des arbitres seniors, la journée de stage des jeunes arbitres, pilotée par la section JA, a eu lieu au siège du District le dimanche 22 février 2026. Un test physique sur le terrain, la projection de vidéos sur les lois du jeu, un retour sur la première partie de saison, ainsi que les consignes de la section aux jeunes sifflets pour la 2^{ème} partie, ont été au menu de cette journée de formation, également obligatoire.

Merci à Rémi Laurent, responsable de la section et à ses membres, pour la préparation et l'animation de ce rassemblement avec environ une vingtaine de jeunes arbitres.

* Côté gestion administrative de la commission, le Bureau de CDA se réunit environ chaque mois et demi, pour traiter les courriels et courriers reçus, les dossiers transmis par le secrétariat du District ou d'autres commissions, les manquements observés, les absences ou non-respect des règles et modalités de fonctionnement, et 3 fois cette saison, l'étude d'une réserve technique d'arbitrage posée.

Des séances par visio conférence peuvent aussi être organisées selon le besoin ou l'urgence.

3 réunions de CDA plénière sont programmées au cours de la saison ; l'une au démarrage de la saison (octobre généralement), une autre en février après le stage hivernal et une dernière en début juillet pour la validation des classements des arbitres et les décisions relatives aux rétrogradations et accessions.

Les réunions de CDA plénière, qui regroupent 17 membres, sont moins fréquentes, mais nécessaires à réfléchir et poser les axes de travail et orientations de la commission et préparer l'avenir.

*Le pôle désignations de la CDA se réunit chaque semaine, en mode visio, pour travailler les séquences de désignations des arbitres, sur les touches en ligue et l'ensemble des compétitions seniors et jeunes de notre District. Ses membres réalisent un travail ingrat mais de grande qualité malgré de fortes contraintes, dont des indisponibilités, parfois de dernière minute, pour des motifs peu ou parfois non recevables. Peut-être la CDA plénière de fin de saison devra-t-elle repenser quelques articles du règlement intérieur visant à modifier ou renforcer quelques règles qu'un petit nombre de nos arbitres se plait à transgresser ou ne pas respecter, alors que la très large majorité en tient compte ... ?

La Direction de l'Arbitrage a travaillé et présenté aux présidents de CDA le sujet des désignations semi automatisées « par lot ». Cela est peut-être intéressant à découvrir et à envisager pour l'avenir ... ?

* Sur le sujet du recrutement des arbitres, la section technique a organisé cette saison deux sessions de Formation Initiale en Arbitrage (FIA), la 1^{ère} en novembre 2025, la seconde en février 2026. 19 candidats se sont inscrits sur la saison, et l'on compte 75% de réussites et de nomination. La remise officielle de leur écusson d'arbitre du District se fera le mercredi 8 juillet prochain, lors de la CDA plénière de fin de saison, félicitations à ces nouveaux arbitres, qui méritent toute l'attention et le suivi nécessaire puisqu'ils débutent dans une activité difficile mais indispensable à la gestion des rencontres. Même si les clubs, joueuses et joueurs, dirigeantes et dirigeants ont une compétition à jouer et se doivent de bien y figurer, le respect et le fair-play devant les adversaires et les arbitres demeurent des leviers incontournables et non négociables de notre sport.

A noter que dans le cadre de ces deux sessions de FIA, a eu lieu une nouveauté, à savoir une session commune d'apprentissage aux Gestes Qui Sauvent (GQS), devenue obligatoire à insérer dans le cursus de formation des candidats à l'arbitrage. Cette session a eu lieu le 16 mai dernier, au siège du District, pilotée par l'organisme Groupama.

*Dans le domaine de la formation des arbitres, le nouveau module de formation intitulé « FIA 2.0 » a fait l'objet d'intéressants débats lors du symposium des présidents de CDA et de CRA, organisé par la Direction de l'Arbitrage et la Commission Fédérale de l'Arbitrage, les 29 et 30 mai dernier, et auquel j'ai assisté.

Plusieurs demandes ont été faites et seront prises en considération pour opérer des changements et améliorations dans la formation des candidats arbitres, ce qui demeure un axe essentiel pour notre football.

* Nos deux « VRP » (Volontaires Recruteurs de Proximité), Billel Debbiche et Tristan Balland ont rendu visite, toujours à la demande des clubs, à une quinzaine cette saison. Ces rencontres sont destinées à la promotion de l'arbitrage, l'incitation de joueuses et joueurs à découvrir la fonction, ce malgré les nombreuses contraintes qu'elle comprend.

Billel et Tristan proposent des séances de qualité, avec un suivi pédagogique et administratif apprécié. Merci à eux puisque plusieurs séances ont vu des candidatures se concrétiser au niveau des clubs.

* Enfin, et ainsi que cela se pratique chaque saison, un échange toujours fructueux a lieu à l'automne entre le responsable de l'Equipe Technique Régionale d'Arbitrage (ETRA) Clément Turpin, et les présidents du District et de la CDA, sur l'ensemble des sujets de l'arbitrage dans le département, mais permettant aussi de garder un contact toujours proche et précieux entre les instances régionales et les nôtres.

La fin de cette saison a été marquée également par la tragique disparition de notre collègue arbitre Samuel Widmer, survenue début juin. Nous perdons un serviteur de l'arbitrage, passionné et engagé.

Merci sincères aux membres de la commission qui œuvrent chaque jour et sans relâche pour la gestion administrative, la formation, les stages et rassemblements, les désignations, les observations, les parrainages, les tutorats, l'accompagnement des jeunes et des nouveaux arbitres ; et merci aux élus du District qui ont toujours accompagné la commission, et mis les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental, qui renforce et améliore sa qualité et ses performances chaque saison.

Bon repos estival à toutes et tous.

Le Président de la commission des arbitres,
Nourredine DEBBICHE